

Restauration de zones humides par actions de dépollution dans le cadre d'une démarche participative



Rappels du contexte de l'action

Le territoire global concerné correspond à la plaine alluviale de l'Ardèche, sur les communes d'Aubenas, Saint-Etienne-de-Fontbellon, Saint-Sernin et Vogüé. Cette vaste plaine aux portes de l'agglomération albenassienne est essentiellement agricole et naturelle, urbanisée sur ses franges, mais également maillée de zones humides, constituant des infrastructures naturelles de premier ordre au regard des services rendus pour le territoire. Ce territoire péri-urbain est toutefois soumis à de multiples pressions, entraînant des dégradations sur les zones humides, leur biodiversité et leur fonctionnalité.

L'intérêt de préserver les zones humides s'intègre dans le cadre d'une démarche concertée menée par le CEN Rhône-Alpes et des acteurs locaux. Dans le cadre du plan de gestion élaboré par le Conservatoire en concertation avec les acteurs locaux sur cet espace, une des actions prioritaires consiste en la restauration de zones humides par dépollution au regard des nombreux déchets présents entraînant des perturbations : pollutions eaux superficielles et souterraines, dégradations des habitats naturels et des espèces, obstacles à l'écoulement des eaux...

Egalement, dans le cadre de l'objectif de favoriser l'appropriation des enjeux zones humides auprès de la population locales et des usagers, l'action de dépollution a été organisée de manière à rendre acteur la population locale et s'est donc construite sous la forme d'un chantier nature participatif.

Résultats de l'action

- ➔ Cartographie préalable des principaux secteurs de déchets et zones prioritaires d'interventions (cf. carte)

- ➔ Organisation préalable du chantier avec les acteurs locaux (collectivités locales, usagers dont les agriculteurs locaux, associations locales, propriétaires....)

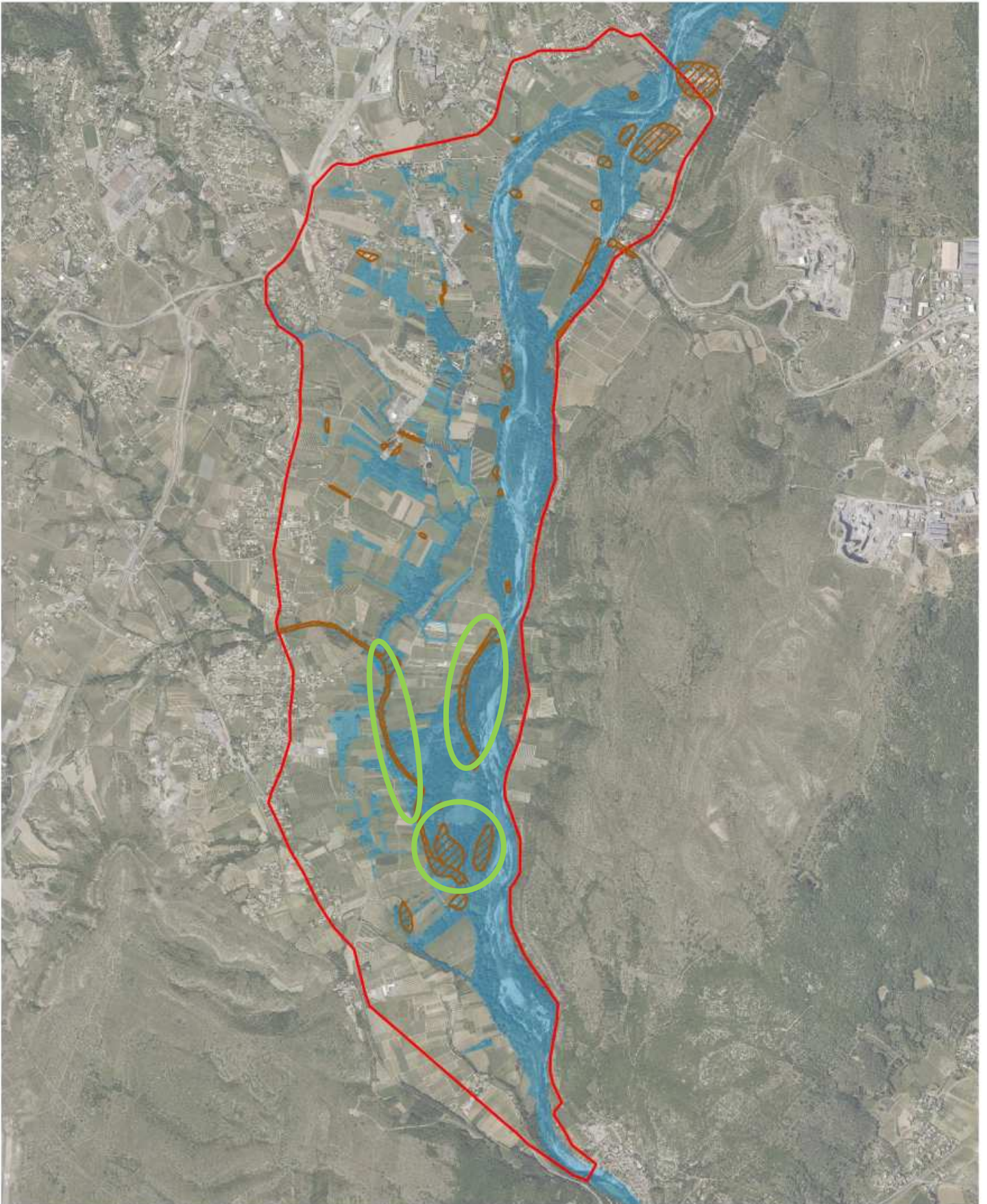
- ➔ Communication autour du chantier participatif (cf. fiche de communication) et communiqués de presse (radios et presses locales)

- ➔ Réalisation de la dépollution :
 - plus de 60 personnes mobilisées (mobilisation active de la population locale et usagers), sensibilisation au projet, consignes de sécurité, etc. ;
 - plus de 60 m3 de déchets ramassés, soit environ 15 tonnes, collectés dans des bennes puis traités par la société Plancher Environnement ;
 - mise en place de blocs sur un secteur stratégique pour éviter les véhicules de venir déposer des déchets (avec le syndicat du Bourdary et la commune d'Aubenas) ;
 - mise en relation et partenariat avec les services de police de l'environnement (ONCFS, ONEMA) afin de stopper les dépôts de déchets, interventions de sensibilisation et de verbalisation, communication presse et médias locaux, réflexion à la mise en place de panneau réglementaire et d'information avec le SMAC.



Zones humides de la plaine alluviale de l'Ardèche

Principaux secteurs de déchets



- Légende**
- Territoire d'étude
 - Zone humide
 - Principaux secteurs de déchets
 - Zone prioritaire d'intervention

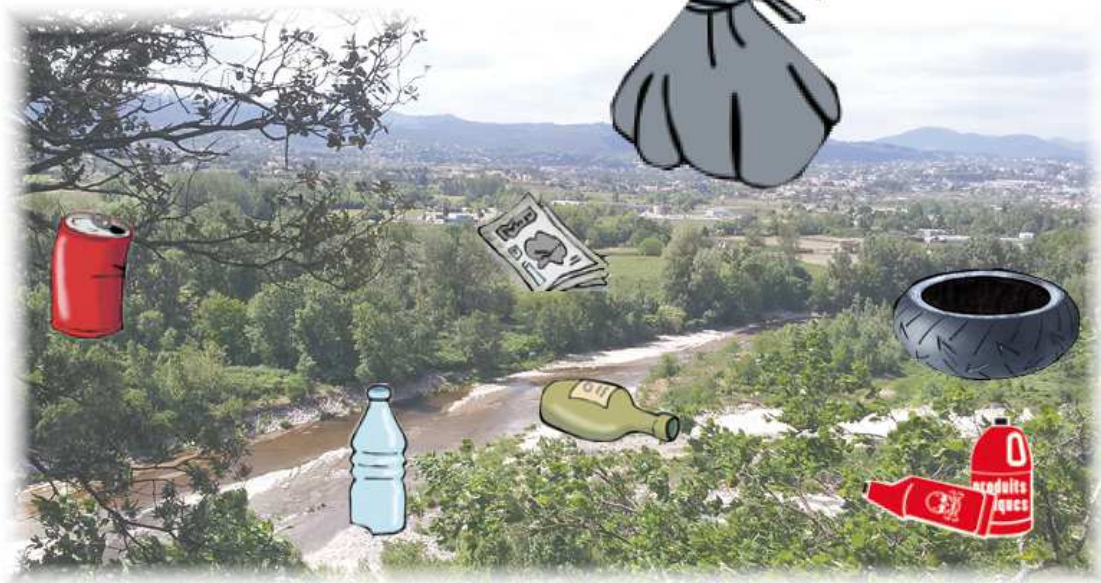


Réalisation CEN Rhône-Alpes, 2014
Données - sources : CENRA
BD Ortho IGN 2011

OPÉRATION CITOYENNE NETTOYAGE DES DÉCHETS SAUVAGES



Rivière et plaine
de l'Ardèche



Samedi 28 novembre 2015
à 8h30 à Saint-Sernin

(rdv au parking Poudevigne, en face du cimetière)

Inscriptions et informations au 04 75 36 32 30

Avec le soutien de :



Rhône-Alpes 

Prévoir une tenue adaptée : vêtements résistants,
chaussures montantes ou bottes, gants...

programme réalisé
avec le soutien de



Vincent RAYMOND
CEN Rhône-Alpes
Antenne Ardèche-Drôme
Le Rouveyret
07200 Vogüé
tél. 04.75.36.32.30

